

Les Juifs de Saïda (Sidon) à travers les archives du Conseil communal israélite (1919-1975)

Yolla Polity

Saïda, ville du Sud Liban, maintes fois citée dans la Bible, a depuis des temps immémoriaux abrité une communauté juive. Une trentaine d'années après le départ des derniers Juifs, j'ai retrouvé, conservés par mon père Youssef Melhem Politi (1902-1985), les comptes-rendus des réunions du Conseil communal israélite de cette ville couvrant une période allant de 1919 à 1959. Ces documents originaux constituent, avec les correspondances, titres de propriétés, et autres pièces d'archives qui les accompagnent et dont certains vont jusqu'en 1975, une source inestimable pour écrire l'histoire. J'ai donc décidé de les numériser et de les traiter pour les mettre à la disposition de tous. Le Fonds numérique Youssef Melhem Politi a été déposé à la Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle à Paris, à celle de l'Université Bar Ilan à Tel-Aviv, à l'Institut Ben Zvi de Jérusalem ainsi qu'à la *Judaica Division* de l'Université de Harvard et peut y être consulté.

La communauté juive de Saïda

Saïda, l'antique Sidon, est une ville du Liban située à 40 km au sud de Beyrouth et à 40 km au nord de Tyr. D'après la Genèse, Sidon a été fondée par Tsidone, fils de Canaan, lui-même petit-fils de Noé. C'est une ville ayant une riche histoire phénicienne, romaine, croisée puis ottomane. Son port de commerce a longtemps été très important, avant d'être supplanté par celui de Tyr, puis, au début du 20^e siècle, par celui de Beyrouth.

Entre 1516 et 1918, la ville se trouvait sous la souveraineté de l'Empire ottoman. Au cours des réorganisations successives du découpage des *wilayets*, elle a été le centre du *wilayet* de Saïda, a fait partie du *wilayet* de Damas, puis a été rattachée à celui de Beyrouth en 1866.

Majoritairement sunnite, Saïda a toujours compté des minorités chiïtes, chrétiennes et juives.

La communauté juive de Saïda a longtemps été la plus importante des communautés juives de la côte libanaise. Elle a profité durant le 19^e siècle d'un essor de sa population dû à sa position sur les routes commerciales venant de l'intérieur de la Syrie. Saïda était en effet le port principal utilisé par les commerçants juifs de Damas. Sa population s'est aussi accrue par un apport de familles juives du Mont Liban (Barouk, Deir el Qamar, Hasbaya, etc.) fuyant les affrontements entre chrétiens maronites et druzes.

Les recensements de Montefiore ([\[censuses.org/\]\(http://censuses.org/\)\) qui indiquaient, en 1839, 150 familles juives à Saïda, en comptabilisent 171 en 1866. Beyrouth, recensée uniquement en 1849, comptait à cette époque seulement 77 familles.](http://www.montefiore-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Cependant, la communauté juive de Saïda a connu au début du 20^e siècle un déclin sévère qui accompagna celui du port de Saïda au profit de celui de Beyrouth¹. Elle a été alors vidée par une émigration continue vers Rio de Janeiro, qui sera suivie en 1948 par une autre vers Beyrouth.

Durant la période ottomane, aucune frontière ne séparait réellement le Liban-Sud de la Palestine, la *wilaya* de Beyrouth englobait une grande partie de la Galilée. Les relations des Juifs de Saïda avec leurs coreligionnaires de Safed, Tibériade, Jaffa ou Jérusalem étaient étroites. Ils se tournaient volontiers pour les questions religieuses vers le Rav Bension Meïr Ouziel, chef de la communauté séfarade de Jaffa en 1911, de Tel-Aviv en 1923, puis grand rabbin séfarade d'Israël (*Rishon Le-Zion*) en 1939. Ce fut sous son impulsion que le premier conseil communal israélite de Saïda fut élu en février 1919.

Après 1920, quand la Palestine passa sous mandat britannique, les frontières restèrent poreuses et, jusqu'en 1948, les Juifs de Saïda continuèrent à entretenir, légalement ou non, les relations familiales, amicales ou commerciales qu'ils avaient avec leurs coreligionnaires de Palestine.

Youssef Melhem Politi

Bien que le fonds d'archives qui porte son nom concerne les documents du Conseil communal israélite de Saïda entre 1919 et 1975, et non pas les documents personnels ou familiaux de Youssef Politi, il est utile de faire un bref rappel biographique³ pour situer l'homme qui est à l'origine de la production d'une partie des pièces du fonds et de leur conservation.

Youssef Politi est né en 1902 à Saïda dans une famille de condition modeste. Les seules informations généalogiques sur cette famille Politi viennent d'une part des recensements de Montefiore de la population juive de Saïda en 1839, 1855 et 1866 et d'autre part de ce qui se disait dans la famille de mon grand-père Menahem Politi (1870-1950).

La première génération connue est celle de Menahem Politi, né à Tyr en 1790 et arrivé à Saïda en 1815, marié à Mazaltov (?). Ils eurent 5 enfants⁴ dont Haim Politi né en 1840 à Saïda, mon arrière-grand-père. On sait qu'il eut au moins un fils Menahem

Le nom patronymique Politi au Liban

La première trace du nom POLITI à Saïda Liban apparaît dans le recensement Montefiore de 1839². Il s'agit de trois familles, celles de Hanan, Menahem et Shemtov POLITI dont il est dit qu'elles sont arrivées à Saïda en 1830 venant de Morea (Grèce).

Dans le recensement de 1855, on trouve un Menahem POLITI de 65 ans, qui serait donc né en 1790 à Tyr (Liban) et qui serait arrivé à Saïda en 1815. Il semble donc bien que des POLITI aient existé au Liban depuis au moins 1790.

(Source: The Montefiore Censuses)

Un patronyme romaniote ?

Le nom patronymique POLITI est d'origine grecque. D'après Alain Farhi (« Les fleurs d'orient » <http://www.farhi.org/genealogy/index.html>), il s'agit d'un patronyme « romaniote », groupe ethnique de Juifs de culture grecque qui ont préféré demeurer en diaspora après l'exil des Juifs à Babylone. Mais avec l'arrivée des Juifs expulsés d'Espagne dans l'Empire ottoman, la culture romaniote s'est dissoute progressivement dans celle des Séfarades.

Orthographe du nom

Dans l'archive du conseil communal israélite de la ville, on trouve différentes orthographes en caractères latins de ce nom : POLITI, POLITY, POLITIS, la plus couramment utilisée étant Politi.

Youssef Politi, lui, a utilisé POLITI mais a très souvent préféré POLITY, ainsi qu'en témoignent les tampons qu'il avait fait fabriquer et qu'il apposait sur ses livres et les en-têtes de ses papiers à lettre commerciaux.

La translittération en caractères hébreux donne POLITI, écrit avec un « tav » et non pas avec un « tète », ainsi qu'on le voit dans sa signatu-

re dès 1920 et dans les documents en hébreu par la suite ;

La translittération en caractères arabes de ce nom donne BOULITI, les sons « p » et « o » n'existant pas en arabe ; et c'est ainsi qu'en arabe on écrit et on prononce Youssef Bouliti. C'est avec cette prononciation qu'il était connu à Saïda dans le monde non juif même si dans le monde juif on prononçait Youssef Politi.

Les hasards de l'élaboration des passeports pour ses enfants, faits à partir de leurs cartes d'identité libanaises rédigées en arabe, conduisent à une situation dans laquelle les neuf enfants qu'il a eus portent aujourd'hui des noms orthographiés différemment : il y a cinq « Politi », trois « Politis » (qui ont repris la nationalité grecque) et une « Polity ».

Orthographe des prénoms

Youssef, Yossef, Joseph sont les trois orthographes qu'on trouve dans cette archive suivant la langue et le contexte d'utilisation.

Quant au nom de son père, là aussi, il y a deux usages : Menahem pour l'hébreu et Melhem pour l'arabe. Il ne s'agit pas d'une traduction, Menahem signifiant le consolateur et Melhem la cohésion ou la clémence ; en général, les Juifs dans les pays arabes transposent les Menahem en Melhem, prénom courant en arabe.

Choisir un nom parmi tous ceux qu'il a utilisés ou sous lesquels il a été connu ne fut pas une mince affaire pour intituler ce fonds d'archives. Nous avons opté finalement pour celui qu'il utilisait lui-même le plus couramment : Youssef

Melhem Politi quitte à utiliser Yossef Menahem Politi pour une version hébraïque.



Photo de la famille de Youssef Politi en 1952

Au centre : Rachel Diwan Politi et Youssef Politi avec Edna et Gabriel (sur les genoux de son père)

De gauche à droite : Yolla, Nelly, Isaac, Jamal, Clément, Esther, Vicky

Photo Gulbenkian Beyrouth

Politi (1870-1950), mon grand-père, marié à Esther Nigri (??-1967), ma grand-mère, sur l'ascendance de laquelle je n'ai aucune information. Ils eurent 7 enfants⁵, dont Joseph Youssef, mon père.

Joseph (Youssef) Politi (Saïda 1902 - Tel-Aviv, Israël, 1985), président de la communauté juive de Saïda jusqu'en 1973, et Diwan Rachel⁶, fille de Diwan Isaac (Ishaq) et Chemtob Jamil (Sidon 1912 - Paris 1994) ont eu 9 enfants⁷.

Quand la Première Guerre mondiale éclata, Joseph avait douze ans. Sa famille, de nationalité grecque, fut expulsée par les autorités ottomanes vers Istanbul, à l'instar de toutes les familles étrangères appartenant à des puissances ennemies. Après six mois d'un hiver très rigoureux passés dans la gare ferroviaire de Homs, le convoi arriva à Istanbul. Là, ils souffrirent de la maladie et de la famine.

Le retour au Liban à la fin de la guerre se fit sur une embarcation de fortune où le jeune Youssef rencontra de jeunes *olim* qui fuyaient la Russie pour se rendre en Palestine. C'est là qu'il entendit parler pour la première fois de Herzl et du sionisme.

La famille à Saïda se remit au travail et tandis que son frère aîné, Hayim, s'installait comme cardeur, Youssef aida sa mère dans un commerce de colportage à dos d'âne dans les villages de la montagne. Petit à petit, son commerce se



Carte de visite illustrant les différentes écritures du nom

développa et il abandonna le colportage pour une échoppe dans la *Hara* (quartier juif dans la vieille ville de Saïda) puis pour un magasin prospère en dehors de celle-ci. Il aida ensuite en 1937 son jeune frère Yehochouah à émigrer à Dakar où celui-ci ouvrit un commerce et accueillit ses neveux, mes frères Clément et Isaac, quand ceux-ci eurent atteint dans les années 1950 l'âge de travailler après la fin de leurs études.

En 1931, Youssef épousa ma mère, Rachel Diwan, fille aînée d'un riche dignitaire de Saïda, le banquier Ishaq Diwan, malgré l'opposition d'une partie de la famille Diwan qui considérait ce mariage comme une mésalliance. Youssef Politi ne faisait pas partie de l'*establishment* local mais il avait acquis une situation matérielle enviable et surtout, il occupait une place importante dans le Conseil communal israélite de Saïda dans lequel il s'était impliqué très jeune, dès 1920. En 1925, il en devint vice-président et en 1931, il accéda à la présidence.

L'arrivée à Saïda des réfugiés palestiniens en 1948 vit les Juifs quitter la ville pour la montagne puis pour Beyrouth. Nombreux furent ceux qui s'y installèrent. Ce fut le cas de Youssef Politi qui s'établit à Beyrouth avec sa famille tout en maintenant des activités professionnelles et communautaires à Saïda. Dans les années 1950, il ouvrit avec un associé druze un magasin de draperie anglaise. Élevant ses neuf enfants, il allait tous les dimanches à Saïda assister à la réunion du Conseil communal, s'occuper de ses parents qui y étaient revenus dès 1949 et superviser ses vergers d'agrumes.

Septième enfant de la famille et ayant grandi à Beyrouth, je garde le souvenir de ces dimanches à Saïda. Mon père nous emmenait dans la *Hara* (quartier juif) saluer nos grands-parents et notre tante, puis dans les vergers où nous jouions avec les enfants du métayer et d'où nous revenions avec des grands paniers d'oranges et des régimes de bananes.

Origine du Fonds. Les archives du Conseil communal israélite de Saïda

La découverte des documents du Conseil communal de Saïda en octobre 2013 fut le fruit du hasard. C'est en fouillant à Paris chez ma belle-sœur dans les cartons d'archives de mon père rapportés par mon frère Isaac (z'l) de Tel-Aviv après le décès de nos parents, que je suis tombée sur deux dossiers inti-

itulés « *Waqf de Saïda* »⁸.

Ces dossiers avaient beaucoup voyagé : de Saïda à Beyrouth où la famille s'était installée en 1948 puis à Tel-Aviv quand mes parents quittèrent le Liban en 1973 pour s'établir en Israël. Partout, les documents concernant le Conseil communal israélite de sa ville natale avaient suivi mon père et s'étaient enrichis de correspondances pour résoudre les problèmes et préserver les biens de cette communauté. Dans son testament⁹, il avait consacré des paragraphes donnant la situation des comptes du *waqf* de Saïda en 1978. Il avait aussi noté les dons qu'il avait faits en 1976 à des œuvres à Tel-Aviv en échange de l'apposition de plaques signalant que cet argent venait des Juifs de Saïda.

J'étais à la recherche de documents familiaux et voilà que j'avais trouvé une archive institutionnelle ! Tout de suite, la valeur patrimoniale de ces documents m'est apparue. Il fallait rendre publique cette archive et la mettre à disposition des descendants de la communauté de Saïda et des chercheurs spécialisés dans l'histoire des communautés juives des pays arabes. Recelant un grand nombre de listes d'électeurs, de sceaux et de signatures, elle pouvait aussi rendre des services dans le cadre de recherches familiales ou généalogiques.

Très vite et au vu du format et de la fragilité des documents, je pris la décision de les faire numériser et de travailler sur la version numérique. De plus, constituer un fonds d'archives numérisées présentait l'avantage de pouvoir le déposer dans plusieurs institutions qui possèdent des fonds de cette nature. Je pris contact avec Jean-Claude Kuperminc, directeur de la Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle, et avec le professeur Yaron Harel de l'université Bar Ilan et de l'Institut Ben Zvi qui se montrèrent très intéressés par l'accueil de ce fonds.

Le travail de tri et de classement a pris un an. Trois cents pages étaient en langue arabe, une quinzaine en hébreu et il fallait en déchiffrer l'écriture manuscrite souvent peu lisible. Il me fallait aussi m'imprégner de la vie de cette communauté de Saïda que je n'avais pas vraiment connue, même si les noms des personnes et des lieux m'étaient familiers tant j'en avais entendu parler dans mon enfance. Enfin, il fallait trouver un plan de classement clair. Si, pour les procès-verbaux des réunions du Conseil communal, le classement chronologique s'imposait, il n'en était pas de même pour les autres types de documents (lettres, comptes, cartes et plans, registres, actes de propriétés, etc.) pour lesquels un classement thématique a été adopté.

Restait cependant le problème de la facilité de consultation de ces documents auxquels il est fait référence dans les procès-verbaux. Dans les dossiers thématiques, il a été résolu par le système de nommage des fichiers. Ainsi chaque nom de fichier commence toujours par la date du document, suivie d'un intitulé explicite. Exemples :

1920_Waqf_Titre de Mazaltov Romano

1945_Rabbinat_Litige matrimonial Khalili

1965_Décision de fermeture de l'école de Saïda

Les dossiers thématiques sont donc, eux-aussi, présentés par ordre chronologique.

Noms et arbres généalogiques des familles juives de Saïda

Patronymes cités dans les procès-verbaux de l'archive Youssef Melhem Politi

Balaciano, Barzilai, Bassal, Benisté, Braun, Cairo, Chaaban, Cohen, Dana, Diwan, Forti (ou Fuerte), Hadid, Ido, Khabié, Khalili, Khayat, Khodri, Ladkani, Lawi, Levi, Liniado, Maatouk, Mansour, Mizrahi, Nassi, Nigri (ou Negrin), Politi, Romano, Salloum, Sasson, Simantov, Srour (ou Seror), Toubia, Zebouloun, Zeitouné.

Patronymes de personnes venues d'ailleurs exercer une fonction à Saïda Amato (tombe de rabbin), Antébi (rabbin), Franco (directeur d'école), Pitchon (directeur d'école), Shetrit (shohet),

Noms d'habitants de Saïda cités dans les recensements de Montefiore au 19^e siècle

Abitbol, Aboab, Abulafia, Alhadeh, Amram, Anahori, Angel, Arazi, Ashkemazi, Balaciano, Barzilai, Behar, Benisté, Biton, Bukai, Cassis, Cohen, Dana, Darwish, Diwan, Ezovi, Galapo, Gershon, Haddad, Halfon, Harari, Hasson, Hassouni, Khaski, Kabuli, Lashkar, Levi, Madib, Mann, Mendes, Mizrahi, Modai, Moghrabi, Nahon, Nakash, Namias, Nigri, Nasser, Neshet, Nissim, Politi, Poveroti, Prezen, Romano, Saban, Salonitchi, Salomon, Shahuh, Shamis (Shams), Shehowah, Simantov, Srour, Suissa, Telio, Valido, Vais, Wadib, Zeitouné.

Familles présentes à Saïda depuis 1830 et toujours là au 20^e siècle Balaciano, Barzilai, Benisté, Cohen, Dana, Diwan, Levi, Mizrahi, Nigri,

Politi, Romano, Simantov, Srour, Zeitouné.

On retrouve à Beyrouth au 20^e siècle certains de ces patronymes : Aboab, Arazi, Behar, Bukai, Darwish, Halfon, Harari, Khaski, Mann, Moghrabi, Nahon, Saban, Salomon, Shams et Telio.

Une lettre de 1961 de la Sociedade Israelita Templo Sidon qui compte 225 membres descendants de familles de Saïda à Rio de Janeiro porte les signatures de personnes des familles Balaciano, Cohen, Hadid, Khalili, Mansour, Nigri et Zeitouné.

Envoyée au Conseil communal israélite de Saïda, elle demande de leur envoyer les sefer torah qui ne sont plus utilisés au vu du petit nombre de Juifs qui reste à Saïda. Les sefer torah furent effectivement envoyés.

Arbres généalogiques de certaines familles de Saïda

De nombreux arbres généalogiques de familles juives de Saïda sont accessibles sur le site « Les Fleurs d'Orient » (http://www.farhi.org/genealogy/index.html) grâce au travail inlassable d'Alain Farhi que je remercie ici.

Citons en particulier les familles :

Balaciano, Barzilai, Bassal, Benisté, Bouka'i, Braun, Cohen, Dana, Darwich, Diwan, Hadid, Hasson, Khalili, Khodri, Levy, Nigri, Politi, Simantov, Zeitouné.

J'ai établi une version en français, résumant ou traduisant les documents originaux. Elle permettra aux archivistes des diverses institutions d'établir leurs inventaires et aux personnes qui ne lisent pas ces langues d'appréhender le contenu de cette archive.

Composition du fonds Youssef Melhem Politi

Le fonds de 331 pages numérisées est structuré en 9 dossiers :

- 1. Procès-verbaux du Conseil communal (20 fichiers totalisant 148 pages)
2. Waqf et comptes (21 fichiers totalisant 37 pages)
3. École de l'Alliance (8 fichiers totalisant 13 pages)
4. Cimetière (12 fichiers totalisant 21 pages)
5. Relations avec le Grand rabbinat (7 fichiers totalisant 13 pages)
6. Mariages (3 fichiers totalisant 3 pages)
7. Correspondances (13 fichiers totalisant 57 pages)
8. Documents de particuliers (3 fichiers totalisant 13 pages)
9. Youssef Politi (15 fichiers totalisant 26 pages)

Le fonds, accompagné d'une traduction et/ou d'une description détaillée en français, est déposé et peut être consulté à la Bibliothèque de l'Alliance israélite universelle à Paris, à celles de l'Université Bar Ilan à Tel Aviv, de l'Institut Ben Zvi de Jérusalem et à la Judaica Division de l'Université de Harvard.

Les conseils communaux dans le système ottoman des millet

Pour comprendre le statut et les attributions du Conseil communal israélite de Saïda, il faut se reporter au système ottoman des « millet », toujours en vigueur au Liban et dans d'autres

pays issus du démembrement de l'empire.

Le terme ottoman millet désigne une communauté religieuse légalement protégée. Il concernait essentiellement les minorités non musulmanes (les « Gens du Livre »), chrétiens et Juifs vivant dans l'empire ottoman. Il n'y avait pas de millet pour les minorités dérivées de l'islam (Chiites, Druzes, Alaouites, etc.). L'ensemble des musulmans était considéré comme un millet unique sous la direction du sultan ottoman, calife de tous les musulmans.

Le millet juif existe depuis la fin du 15^e siècle mais il n'eut de charte officielle qu'en 1839.

Les millet

constituent donc des communautés confessionnelles dont le statut discriminatoire est institutionnalisé et codifié, mais qui ne sont pas persécutées pour autant. Elles doivent, au contraire,



Pochette du CD des archives

bénéficiaire de la protection étatique en cas d'attaques portées contre elles. Elles sont dotées :

- d'un dirigeant, interlocuteur unique, Sultan ayant rang de Calife pour les musulmans, *Hakham bachi* pour les Juifs, Patriarche pour les chrétiens orthodoxes, *Catholicos* pour les Arméniens ;
- de tribunaux séparés en matière de statut personnel, dans les limites desquels les minorités religieuses disposaient d'une grande autonomie avec peu d'ingérence de la part des autorités ottomanes ;
- de droits et de taxations différentielles.

A partir du 19^e siècle, des assemblées laïques (*Majlis milli*, Conseils communautaires ou communaux) furent mises en place au sein des différentes *millets*, aux côtés des chefs religieux. Tout ce qui n'était pas strictement du domaine religieux relevait de leur compétence : gestion des biens des *Waqf* (biens de mainmorte), tenue des registres d'état civil, administration des établissements d'aide sociale, des écoles, rôle juridictionnel dans les affaires de statut personnel, etc.

C'est dans ce cadre général que devait évoluer le Conseil communal israélite de Saïda durant la période couverte par le Fonds Youssef Melhem Politi (1919-1975). En effet, à l'époque du Mandat français sur le Liban et la Syrie institué en 1920 après la chute de l'Empire ottoman, puis sous la République libanaise, proclamée en 1943, le système d'organisation communautaire issu des millets a été conservé. L'autonomie des communautés religieuses, tant sur le plan de la gestion du statut personnel (mariage, divorce, succession) que sur celui de leurs affaires internes a été également confirmée.

L'état de la communauté juive de Saïda en 1919

On trouve dans les archives du JOINT (*The American Jewish Joint Distribution Committee*) le rapport d'une mission effectuée en février 1919 à Damas, Beyrouth et Saïda par le grand rabbin Bension Ouziel et par Jack Mosseri, président de l'Organisation sioniste d'Égypte et fondateur de *La Revue sioniste*. La brève description qu'ils font de la situation de la communauté juive de Saïda au sortir de la guerre est vraiment désolante : 150 familles vivant dans un habitat insalubre, aucune organisation communautaire, pas d'institutions philanthropiques ou d'éducation, un hôtelier nommé Braun qui se prétend grand rabbin et président d'un comité composé de soi-disant représentants des chefs de familles... Après une longue réunion avec ce comité, les auteurs du rapport, constatant les dissensions et les frictions, décident de ne pas confier la distribution des aides et des secours à ce comité¹¹.

Est-ce à dire qu'il n'y avait auparavant aucune organisation ? Les archives du JOINT mentionnent une « Commission israélite de Saïda » et une « Société *Misgav Ladah* » au bas d'une pétition de 1919-1920 en faveur de Mrad Levi dont il est dit qu'il a été pendant 50 ans grand rabbin d'Acre, Tibériade, Safed et Saïda. Dans les archives de l'Alliance on trouve les correspondances de Youssef Shmouel Nigri, accompagnées des signatures des notables de la ville qui ont abouti à l'ouverture d'une école de l'Alliance à Saïda en 1902.

On peut penser qu'au sortir de la guerre la situation de cette communauté, qui n'était déjà pas très brillante auparavant, s'était encore détériorée, essentiellement à cause d'un problème de gouvernance. Le procès-verbal de la première réunion la Commission de la communauté juive de Saïda, qui s'est tenue le 15 février 1919, indique qu'elle a été « élue par tous les habitants en présence de MM. Barzel et Daoud Darwich, délégués par le *Hakham Ouziel*, *Hakham bachi* de Jaffa, de Jack Mosseri et de Lahmi, directeur de l'école israélite. Et ces élections étaient officielles et régulières et ont été consignées dans un procès-verbal et signées par les habitants »¹².

Il est intéressant de noter que pour la première fois, cette commission a été élue par tous les habitants et non pas cooptée ou désignée ; que les élections ont été supervisées par des délégués du grand rabbin de Jaffa, Bension Ouziel, lequel a choisi Jack Mosseri (co-auteur du rapport de mission du JOINT) et deux membres du Conseil de Beyrouth, MM. Barzel et Darwich.

En prenant l'initiative d'organiser ces élections, Bension Ouziel a voulu sans doute impulser un nouveau mode de gouvernance de la communauté de Saïda, et, pour limiter les dissensions qui la minaient, la mettre sous le contrôle ou au moins sous la supervision de celle de Beyrouth. A partir de cette date d'ailleurs, toutes les élections eurent lieu en présence du grand rabbin et de membres du Conseil communal de Beyrouth. Ouziel a aussi voulu, par la présence de Jack Mosseri à cette réunion, consolider la relation existante entre Saïda et le *Yichouv* sioniste en Palestine.

Cinq membres ont été élus : Youssef Shmouel Nigri, président ; Ishaq Diwan, trésorier ; Ibrahim Barzilai, secrétaire ; Moussa Braun et Ibrahim Khayat, membres. Dans les signatures des procès-verbaux de 1919 et 1920 on voit apparaître des noms supplémentaires, ceux de Moussa Balaciano, Ibrahim Simantov et Youssef Politi, qui ont dû rejoindre la commission, sans que les procès-verbaux indiquent s'ils furent élus ou cooptés.

L'organisation des affaires internes de la communauté

La lecture des procès-verbaux des réunions du Conseil communal tout au long des années peut paraître fastidieuse tant les problèmes évoqués sont récurrents. Et pourtant ils fourmillent d'informations précises et précieuses quant à la vie de la communauté et à son organisation.

De quelles ressources disposait donc ce Conseil pour assurer le fonctionnement quotidien de la vie communautaire ? Ses attributions étaient très larges : la synagogue, les rabbins, les *hazzanim* (chantres), les *shohatim* (sacrificateurs), le *mikvé* (bain rituel), le four, l'école, l'organisation des fêtes religieuses, le cimetière, les litiges entre les membres de la communauté et, évidemment, l'administration des biens de la communauté, le *Waqf*.

Les années 20 virent une reprise en main de l'organisation communautaire par le Conseil : réouverture de l'école et nomination d'une institutrice, maintien en fonction du « *shamosh* » (gardien) et désignation d'une liste de « *hazzanim* » autorisés ainsi que d'une commission chargée de recueillir les « *nedoubot* »

(dons) lors du *shabbat* et des fêtes, location du four de la *Hara* et tentative de recruter un boulanger de Damas, réparation et purification du *mikvé* et enfin établissement d'une tarification des visites au médecin selon les moyens des familles. À la demande des délégués du grand rabbin Ouziel qui avaient fourni une somme pour les premiers secours, une liste des personnes nécessiteuses fut établie et l'argent distribué.

Le Conseil ne disposait pas de ressources pour assurer tous ces services. Souvent, au cours des années 20 et 30, la caisse était vide. À chaque demande, le Conseil établissait une liste de contributeurs parmi les personnes aisées de la communauté en leur fixant la somme mensuelle qu'ils devaient payer pour assurer les salaires du *shohet* ou du *hakham* (rabbin, officiant). Certains refusaient de payer. Ce système provoquait le mécontentement des *shohatim* ou des *hakham* car c'étaient eux qui devaient collecter chaque mois auprès des contributeurs la somme due. Ils demandaient que ce soit le Conseil qui assure leur salaire. Ce n'est qu'en 1945 qu'à l'instar de ce qui se faisait dans toutes les communautés, le Conseil approuva l'institution de la « *'arikha* », taxe annuelle imposée aux contribuables aisés.

Une autre décision, prise en 1920, mais qui mit du temps à se mettre en place, fut celle de donner au Conseil le pouvoir d'administrer les biens de la communauté, le *Waqf*: « *Et qu'il soit bien clair que dorénavant tout ce qui est public, les propriétés, les maisons de la communauté, le terrain du cimetière, etc., soient dans les mains du Conseil et pas dans les mains d'un particulier* ».

Conflits autour de la gestion du *Waqf*

Le bien est ainsi « immobilisé » (en arabe *awqafa*) et le revenu de son exploitation est dépensé dans des œuvres conformément à la volonté de l'initiateur du *Waqf*. J'ai retrouvé dans le cadastre actuel de la ville de Saïda vingt-cinq parcelles appartenant à trois types de *waqf* des juifs de Saïda : le *waqf* de la synagogue, le *waqf* des pauvres, le *waqf* de la communauté. Immobilisées, ces parcelles ne peuvent pas être vendues et sont toujours au nom de la communauté.

Les revenus de ces biens constituaient des ressources importantes pour la communauté. D'où la décision d'en confier la gestion au Conseil communal. Mais, c'était aussi un enjeu de pouvoir et, à deux reprises, des conflits violents opposèrent le Conseil à des personnes qui, usurpant la fonction d'administrateur du *Waqf*, touchaient les revenus de ces biens et refusaient de les remettre au trésorier.

Sous le régime ottoman, l'administrateur du *Waqf* (*Nazer* ou *Wakil*) était nommé par le président du tribunal religieux sunnite de Saïda et approuvé par les services du Sultan. Youssef Shmouel Nigri avait été nommé en 1907 et accomplissait sa tâche depuis lors. C'est lui-même qui avait proposé en 1920 de confier l'administration du *Waqf* au Conseil nouvellement élu.

En 1925, suite à des élections qui avaient écarté la vieille garde des notables au profit de jeunes (dont Youssef Politi, qui devint à vingt-trois ans vice-président du Conseil), un homme de la famille Nigri¹³ obtint secrètement du tribunal musulman

sunnite un arrêt de nomination comme *wakil* du *Waqf* de la communauté juive de Saïda, grâce à une requête signée par une trentaine de personnes. S'en suivirent deux années d'actions en justice auprès des tribunaux, jusqu'à ce qu'une médiation du Conseil de Beyrouth en 1932 arrive à apaiser le conflit. Il en fut de même en 1945.

En 1956, c'est le président du Conseil en exercice qui refuse de remettre les loyers des biens du *Waqf* qu'il avait perçus, prétendant que le trésorier n'avait pas sa confiance. Là encore, c'est l'intervention du Conseil de Beyrouth qui permet de résoudre le problème et de rendre au Conseil de Saïda les sommes litigieuses.

Il faut noter que malgré ces trois conflits, la situation matérielle de la communauté ne cessa de s'améliorer grâce à une bonne gestion de ces biens. En témoigne le fait qu'en 1958 le Conseil a pu acheter la parcelle sur laquelle était bâtie l'école sans même avoir besoin de contracter un prêt.

De fait, il ne faut pas seulement voir ces litiges comme de simples malversations. Ils sont le reflet de luttes de pouvoir qui ont opposé pendant trente ans deux clans de cette communauté. À chaque élection du Conseil, l'un ou l'autre clan l'emportait, cela jusqu'en 1957 date à laquelle les conflits s'apaisèrent. Faute de combattants ?

Il est difficile d'interpréter avec certitude la composition de ces clans au vu des seuls documents des procès-verbaux. Une liste intéressante¹⁴ donne les noms des votants aux élections de 1925 avec leur répartition entre majorité (40 votants) et opposition (22 votants). L'examen des noms montre qu'à une ou deux exceptions près, des personnes de la même famille se retrouvent dans des listes opposées. Il ne s'agit pas donc pas de luttes entre familles. On pencherait plutôt pour un conflit entre anciens notables et personnes plus jeunes ou de conditions plus modestes désirant moderniser la gestion de la communauté et à qui des élections non censitaires donnent enfin la parole.

Le prétendu *Hakham bachi* de Saïda

On se rappelle qu'en 1919 déjà, le rapport de mission du grand rabbin Ouziel signalait « un hôtelier nommé Braun qui se prétend grand rabbin et président d'un comité composé de soi-disant représentants des chefs de familles ». Tout au long des procès-verbaux, ce personnage haut en couleur défraiera la chronique sans que ses opposants puissent en venir à bout. Pourtant, de nombreuses pétitions (dont une en 1920 avec 60 signatures, une en 1932, une autre en 1937 puis encore une en 1940 avec 47 signatures) ont été élevées contre ses agissements jugés contraires aux principes religieux et nuisibles à la réputation de la communauté.

Le 7 janvier 1933, un arrêt du Haut-commissaire français stipula qu'il n'y avait qu'une seule communauté israélite sur le territoire de la République libanaise et donc un seul *Hakham bachi* de la République (celui de Beyrouth). Le gouverneur de Saïda s'en mêla, le grand rabbin de Beyrouth Chabtay Bahbout également. Rien n'y fit : Braun continua à utiliser le titre de *Hakham bachi*.

En 1939, Braun provoqua la colère du « Grand rabbin de la terre d'Israël », Bension Meir Ouziel, en célébrant le mariage d'un homme de Saïda déjà marié avec enfants, Bekhor Yaacoub, avec une jeune fille de Tel-Aviv, juridiction d'Ouziel. Il récidiva en 1947 en mariant dans sa propre maison et avec l'aide de Nigri, l'autre forte tête de la communauté, un *Cohen* de Beyrouth de la famille Tawil avec une jeune fille de confession chrétienne, contre la somme de 600 livres libanaises.

Ces épisodes illustrent l'impossibilité où se trouvait la communauté de Saïda de régler ses propres problèmes, qu'elle qu'en soit la gravité. Si Braun a pu continuer à agir de la sorte tout au long de ces années sans se soumettre aux injonctions des autorités, c'est que, bien que non natif de Saïda, il avait réussi à y avoir des appuis dans le clan des anciens notables.

Mariages et litiges matrimoniaux

Les archives du Conseil communal de Saïda ne contiennent malheureusement qu'une seule page arrachée du registre des mariages. On y trouve des informations sur quatorze mariages contractés entre 1944 et 1947.

L'analyse de ces mariages indique une forte endogamie. La plupart d'entre eux étaient arrangés par les parents des futurs époux et il était courant que les mères choisissent pour leurs fils une de leurs nièces ou une fille de leur famille en âge de se marier. Les Juifs de Saïda émigrés à Beyrouth ou au Brésil revenaient prendre

femme à Saïda. Dans cette petite communauté, les familles étaient ainsi très imbriquées et chacun ou presque avait des liens de parenté avec tous les autres.

Les mariages précoces des filles étaient l'exception, on ne trouve là qu'un seul mariage à 15 ans, les autres se faisant entre 20 et 28 ans. Toutefois, les écarts entre les âges des époux sont importants : peu de mariages entre jeunes du même âge (avec un écart entre un et trois ans), les autres étant des mariages avec des époux de dix à vingt-deux ans plus âgés que leurs femmes.

On peut noter que les cérémonies de mariage n'avaient pas lieu à la synagogue mais au domicile de la famille de la future épouse, ou exceptionnellement chez un notable apparenté.



Ketouba Nazle Politi et Ezra Mizrahi



Ketouba Lea Politi et Itzhak Helwani

سجل الزواج														
REGISTRE DES MARIAGES														
N° d'ordre	Date de célébration	EPOUX					EPOUSE					Observations		
		Noms et Prénoms	No de l'acte	Nationalité	Fils de (père)	et de (mère)	Préposition	Etat	Noms et Prénoms	N° de l'acte	Nationalité		Fille de (père)	et de (mère)
1	1944
2	1945
3	1946
4	1947

Page du registre des mariages

Les litiges matrimoniaux étaient nombreux et ils devenaient vite l'affaire de tous. Souvent, ils étaient réglés par une médiation des sages de la famille. Parfois, ils remontaient jusqu'au rabinat de Beyrouth qui demandait alors au Conseil communal de Saïda d'intervenir. On trouve dans le fonds d'archives des traces de divorces et de remariages.

Les mariages mixtes étaient peu courants mais non exceptionnels. On en parlait peu. La jeune fille se faisait « enlever » par son amoureux chrétien ou plus

souvent musulman, la conversion à l'islam n'étant qu'une simple formalité. Elle mettait ainsi sa famille devant le fait accompli. Parfois, après quelques années, les parents se réconciliaient avec leur fille et c'est ainsi que j'ai connu, dans la génération de mes grands-parents, quelques femmes de la communauté juive vivant dans des familles musulmanes.

Une communauté bien intégrée dans son environnement

Bien que divisée en clans et agitée par de nombreux conflits internes, la communauté juive de Saïda a toujours entretenu de bons rapports avec son environnement. Jouissant d'une protection constitutionnelle comme appartenant à l'une des dix-huit confessions reconnues au Liban, elle a traversé sans trop de dommages les bouleversements politiques du pays. Les comptes-rendus du Conseil communal conservent quelques traces de cette « *convivencia* » à la libanaise. En 1925, le Conseil, à l'occasion de la fête de *Pessah*, imprime des cartons d'invitation qu'il envoie aux autorités militaires et administratives ainsi qu'aux chefs religieux de toutes les confessions : cent visiteurs s'y rendent.



Notables de Saïda en 1940 : le premier à gauche est Ishaq Diwan

Tout au long de la période couverte par cette archive, on remarque des rapports privilégiés et constants avec les chefs de la municipalité, le Dr Nazih Bizri puis le député Maarouf Saad, qui œuvrent à préserver les Juifs et leurs biens lors des troubles de 1948 et de 1958. Si la plupart des Juifs de Saïda ont quitté la ville lors de la création de l'État d'Israël et de l'afflux des réfugiés palestiniens qui suivit, ils ont pu récupérer leurs maisons quelque temps après. Contrairement à ce qui s'est passé pour les Juifs de Syrie, d'Irak ou d'Égypte, il n'y a pas eu de spoliation au Liban.



Synagogue de Saïda : mur intérieur

Aujourd'hui, il n'y a plus de Juifs à Saïda. Leurs descendants sont éparpillés dans le monde. Des communautés se sont

reformées, principalement au Brésil (Rio de Janeiro et Sao Paulo), en Israël (Holon, dans la banlieue sud de Tel Aviv), et en Amérique du Nord (Brooklyn et Montréal). Certains se retrouvent sur *Facebook*, dans les groupes comme « Le Château de la mer à Saïda » animé par Mary Balaciano, ou « *Friends of the Saïda Jewish Community* ». L'association PCJL (Patrimoine et cultures de Juifs du Liban) collecte et archive les traces de cette communauté disparue (<https://www.pcj.org>)

Bibliographie

- Yaron HAREL, *The importance of the archives of the hakham Bashi in Istanbul for the history of Ottoman Jewry*, *Frontiers of ottoman studies* vol 1 p. 252, Colin Imber, Keiko Kiyotaki, 2005.
- Tomer LEVI, *The Jews of Beirut : The Rise of a Levantine Community, 1860s-1930s*, New York, Peter Lang, 2012.
- Kristen E. SCHULZE, *The Jews of Lebanon between coexistence and conflict*, 2^e édition revue et augmentée, Sussex academic press, 2009.

Notes

¹ Tomer Levi, *The Jews of Beirut : The Rise of a Levantine Community, 1860s-1930s*, New York, Peter Lang, 2012.

² Sir Moses Montefiore (1784-1855) est un Juif anglais d'origine livournaise qui consacra sa vie et sa fortune à défendre ses coreligionnaires démunis en Terre Sainte et dans le monde. Les recensements des habitants juifs qu'il entreprit entre 1839 et 1875 dans les frontières administratives ottomanes d'Eretz Israël visaient à répertorier les besoins de l'ancien *Yishuv* pour son action philanthropique. Les Juifs de Saïda, faisant partie de ces frontières, furent recensés trois fois, en 1839, 1855 et 1866.

³ On trouvera une notice biographique plus complète rédigée par son fils Isaac en 1988 dans le dossier Youssef Politi du Fonds Youssef Melhem Politi.

⁴ Eliahu Politi (1835-?), Politi fille, Haïm (1840), Yomtov Politi (1842), Gabriel Politi (1849).

⁵ Haim (Bechor) (Saïda ?-décédé en Israël), Joseph, Yehochua, Yessous, Choua (Saïda 1912-décédé à Tel Aviv), Nazlé (? - ?), Lea-Leila (? - ?), Roqueta (? - ?), Rachel (? - ?).

⁶ Généalogie ascendante connue : Yossef Diwan (1835-?); Eli Diwan (Turquie, 1855 - Saïda 6.06.1929) x Rachel Sassoon (Bombay, India 1860 - été1947) ; Isaac Ishaq (Sidon 1881-1956) x Jamile Chemtob (Damas 1895 - Manille, Philippines 1980), fille de Sasson Chemtob et de Sarah (?)

⁷ Politis Clément Menahem, Melhem (Saïda 17.07.1932 - Paris 17.11.2009) ; Politi Esther (Saïda 7.03.1934 - Tel Aviv, Israël 17.10.1997) ; Politis Isaac (Saïda 14.01.1936 - Paris 27.08.2009) ; Politi Jamal, Jamilé (Saïda 13.09.1939) ; Politi Nohad, "Nelly" (Saïda 4.10.1941) ; Politi Victoria, "Vicky" (Saïda 7.06.1944) ; Politi Yolande, Yolla (Saïda 25.01.1946) ; Politi Edna (Saïda 6.02.1948) ; Politis Gabriel, "Gaby" (Beyrouth 26.02.1950).

⁸ Le *Waqf* (bien de mainmorte) est une notion issue du droit islamique. C'est le legs d'un bien par un particulier à une œuvre d'utilité publique, pieuse ou charitable. Dans le cas présent, il s'agit des biens légués à la communauté juive de Saïda.

⁹ Extraits du testament dans le dossier Youssef Politi du fonds d'archives.

¹⁰ Les informations fournies dans cet article sur des notions de droit islamique ou ottoman sont issues d'articles de Wikipedia.

¹¹ The report on Jewish communities in Damascus, Beirut and Sidon, <http://archives.jdc.org/>, NY_AR1921_00893, Item ID: 238214.

¹² Fichier 1919_PV.

¹³ Voir les PV de 1925 à 1932 pour les détails de ce conflit.

¹⁴ Fichier 1925_PV, page 23.